

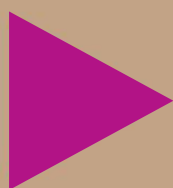
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION OCCITANIE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

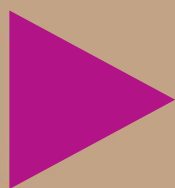
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 801,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 503

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 845

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 360 680,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
09 - Ariège	25	38	239 994,00 €	0,00 €
11 - Aude	30	42	292 526,00 €	0,00 €
12 - Aveyron	31	55.5	364 767,00 €	57 769,47 €
30 - Gard	58	70	466 854,00 €	0,00 €
31 - Haute Garonne	83	176.5	1 196 235,50 €	743 801,00 €
32 - Gers	26	40.5	275 068,00 €	0,00 €
34 - Hérault	84	129.5	868 777,00 €	0,00 €
46 - Lot	26	34	233 427,00 €	0,00 €
48 - Lozère	22	30.5	191 036,00 €	0,00 €
65 - Hautes Pyrénées	24	41	253 725,00 €	0,00 €
66 - Pyrénées Orientales	25	54	364 614,00 €	0,00 €
81 - Tarn	43	54	342 081,00 €	56 811,00 €
82 - Tarn et Garonne	26	35.5	239 397,00 €	0,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 503 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,40%
Association locale	71,57%
Tête de réseau départementale	13,52%
Association régionale	6,36%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,57%
Association nationale	2,78%
Tête de réseau nationale	0,60%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	51,01%
De 5 à 9 salariés	23,59%
De 10 à 19 salariés	12,70%
De 20 à 49 salariés	7,06%
De 50 à 199 salariés	4,64%
De 200 à 499 salariés	0,81%
500 salariés et plus	0,20%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	21 729,00
Nombre de bénévoles moyen	43,00
Nombre de bénévoles médian	19,00
Nombre d'ETP total	6 297,00
Nombre moyen d'ETP par association	13,00

2 PROFIL TYPE DES 845 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	65,54%	41	4
Homme	34,46%	42	5

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	49,42%	69,02	30,98
Bac +2 (III)	32,84%	65,27	34,73
Niveau bac (IV)	15,63%	54,73	45,27
BEPC/BP (V)	2,01%	73,68	26,32
Inférieur au BEPC (VI)	0,11%		100,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 503 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,39%
Nationale	3,58%
Interrégionale	1,59%
Régionale	15,71%
Départementale	39,17%
Intercommunale	20,08%
Communale	10,93%
Quartier	5,37%
Autre	0,99%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	56,41%
Jeunes (16-24 ans)	17,09%
Adultes (25-65 ans)	8,25%
Enfants (6-15 ans)	7,72%
Familles	3,92%
Public spécifique	3,55%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	1,59%
Petite enfance (0-5 ans)	1,09%
Personnes handicapées	0,36%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 362,20 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 679,86 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 204,85 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 247,34 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 577,35 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	15.85%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.09%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	16.50%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.26%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	15.17%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	397,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	35,00
POSTE SANS PART ETAT	3,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	141,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	102,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	8,00
Ministère de la Culture	6,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	109,00

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION OCCITANIE

Déléguée régionale titulaire

FASAN Agnès

ASS. LOISIRS EDUCATION ET CITOYENNETE GRAND SUD LE&C GS

agnes.fasan@lecggs.org

06.82.29.97.11

Délégué régional suppléant

JEAN-PIERRE Daniel

FRMJC OCCITANIE

jeanpierre@frmjc-occitanie.net

06.71.00.26.67